



A quoi servent des élus UNEF-UNEM ?

De 1997 à 2000, le nombre de postes mis au CAPES et à l'Agrégation a constamment baissé (40 pour cent au total). Sur ce point comme sur beaucoup d'autres, Bayrou et Allègre étaient d'accord.

L'an passé, Allègre a lancé un projet de réforme du CAPES ôtant tout caractère universitaire à sa préparation.

Depuis 1997, nous avons multiplié les pétitions, appels, interventions publiques (lettre aux députés, lettre ouverte aux partis de la majorité...) sur ce thème, pour alerter l'opinion sur le fait qu'on recrutait moins d'enseignants chaque année. En février 2000, l'UNEF Paris IV a lancé l'appel "Sauvons le CAPES et l'Agrégation", qui a été repris par de nombreux syndicats (UNEF ou indépendants) en France. Nos élus ont relayé nos positions.

Nous les avons portées dans le mouvement qui a conduit à la démission d'Allègre au printemps. Aujourd'hui, Lang, son successeur, a été contraint de suspendre la réforme et d'annoncer une hausse du nombre de postes (mais les chiffres ne sont pas publiés).

Il importe donc de rester vigilants.

Nous nous présentons à ces élections forts de notre bilan depuis deux ans, avec seul but: continuer. Il dépend de vous de nous en donner les moyens.



UNEM

Mardi 12 décembre, élections aux conseils centraux à Paris IV
*Choisissez des élus présents sur la façade au quotidien,
déterminés pour vous défendre. Votez pour les listes UNEF,
UNEM et non syndiqués*

Pour plus d'informations, demandez-nous *Trait d'Union* n° 18,
et le *Guide de l'Étudiant* (gratuit)

L'appel que nous avons lancé en février 2000

Sauvons le CAPES et l'Agrégation !

La politique de réforme globale de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur menée par les gouvernements successifs depuis plusieurs années s'attaque logiquement aux concours de recrutement d'enseignants.

Le ministère ne cache pas son intention de les supprimer à terme pour les remplacer par un diplôme pseudo-professionnel à bac +5 dans le cadre du 3/5,8 prévu par le rapport Attali. Mais il anticipe déjà cette suppression:

— par la dégradation des conditions de la préparation aux concours (ainsi par exemple le Rectorat de Paris saisit-il toutes les occasions de la perturber en Sorbonne) et du déroulement des épreuves, en particulier par l'organisation sous prétexte de décentralisation des épreuves orales dans des lieux notoirement incapables de les accueillir (dernier exemple, et le plus criant: le CAPES d'Histoire-Géographie à Châlons-en-Champagne).

— en encourageant les IUFM à persécuter les stagiaires ayant réussi les concours bien au-delà de leurs droits, déjà largement excessifs, et en prévoyant le renforcement de ceux-ci.

— en poursuivant et aggravant chaque année, en contradiction flagrante avec le discours officiel sur la priorité à l'Éducation nationale, la politique de baisse du nombre de postes mis aux concours. **En 2000, le nombre d'enseignants recrutés sera de quarante pour cent inférieur à celui de 1996.**

Nous voulons ici nous adresser aux enseignants, aux étudiants, aux lycéens, aux parents d'élèves, aux responsables politiques et à la presse pour **réaffirmer qu'il ne peut y avoir d'enseignement public de qualité sans professeurs recrutés en nombre suffisant, par concours portant sur leurs connaissances dans leur discipline et leurs capacités à les exposer.**

En conséquence, **nous demandons le maintien du CAPES et de l'Agrégation comme concours nationaux préparés dans les Universités sur une année complète, et l'affectation à leur préparation et à leur organisation de moyens budgétaires suffisants.** Comme il nous semble clair que les besoins ne sont pas moins importants depuis 1996, nous **demandons que le nombre de postes revienne au moins à celui de cette année, et soit planifié sur cette base pour au moins cinq ans.**

Pour renforcer le poids de la seule organisation qui ait combattu la baisse des postes aux concours et la liquidation du CAPES

Votez pour les listes UNEF, UNEM et non syndiqués

Deuxième cycle

Conseil d'administration

- 1) Guillaume Ciry (conc Let mod), élu sortant, élu d'UFR
- 2) Dan Gutman (lic. Histoire), élu d'UFR
- 3) Alice Mauricette (lic. Espagnol), élue d'UFR
- 4) Géraldine Bige (maîtr Géo), élue d'UFR
- 5) Sophie Grosjean (conc. Lettres class.), élue d'UFR

CEVU

- 1) Philippe Lieutaud (conc. Histoire), élu sortant, vice-président étudiant
- 2) Abdelfattah Mazari (conc. Anglais)
- 3) François Decize (maîtr. Géographie)

Troisième cycle

Conseil d'administration

- 1) Emmanuel Dupraz (thèse Latin), élu sortant
- 2) Loïc Damiani (thèse Histoire)

CEVU

- 1) Daniel Lemoine (DEA Géographie), élu CA sortant
- 2) Olivier Garnier (DEA Géographie)

Conseil scientifique

- 1) Emmanuel Lyasse (thèse Hist), élu sortant, élu d'UFR
- 2) Olivier Garnier (DEA Géographie)
- 3) Loïc Damiani (thèse Histoire)
- 4) Emmanuel Dupraz (thèse Latin), élu CA sortant

Pour plus d'informations demandez nous le Trait d'Union n°18 spécial élections, et Le Guide de l'étudiant de cette année